



L'EDITO : Pôles de compétitivité et innovation : un tournant stratégique

Les pôles de compétitivité français vivent un véritable « tournant stratégique ». Le pilotage stratégique des pôles, diagnostiqué comme trop faible jusque-là, est en train en effet de se renforcer à tous niveaux : Pôles, Etat, Régions. En octobre 2008, le rapport d'évaluation des Pôles indiquait qu'il y avait « un déficit de pilotage stratégique pour de nombreux pôles » et que, dans une majorité de pôles, le rôle de pilotage stratégique restait en cours de définition. Cette évaluation pointait également un déficit de pilotage des Pôles par l'Etat : le GTI était trop focalisé sur l'évaluation au coup par coup des projets de R&D et pas assez attentif au pilotage stratégique et technologique de la politique d'ensemble. Ces imperfections dans le pilotage se retrouvent sans doute aussi dans les Régions. Ainsi, le rapport remis à la région Bretagne sur l'évaluation de la politique régionale des pôles indiquait que le soutien actif de la région aux Pôles ne s'était pas accompagné jusque-là d'une formalisation explicite des objectifs de la Région vis-à-vis des Pôles et qu'elle ne disposait pas de réels moyens pour s'assurer de la cohérence de la stratégie des pôles avec ses propres objectifs.

Le paysage est en train de changer radicalement à chacun de ces 3 niveaux - Pôles, Etat, Régions (auxquels il faudrait rajouter l'Europe) - avec une convergence de calendriers remarquable. Les Pôles, d'abord, doivent remettre à la fin du mois à l'Etat leurs « feuilles de route stratégiques », document dans lequel ils explicitent et formalisent leur stratégie pour les 3 années à venir et qui donnera lieu, d'ici la fin juin 2009, à la signature des contrats d'objectifs entre Pôles, Etat et Régions. Les Régions, de leur côté, sont lancées dans l'exercice d'élaboration de leur « stratégie régionale d'innovation » (SRI), une stratégie dans laquelle les Pôles de compétitivité ont toutes chances d'occuper une place centrale. L'Etat lui-même s'est engagé dans un processus d'élaboration d'une « stratégie nationale de recherche et d'innovation » (SNRI) pour juin 2009, réflexion qui intéresse à divers titres les Pôles de Compétitivité et dont divers Pôles, via leurs représentants dans les groupes d'élaboration de la SNRI, sont partie prenante. L'Europe, enfin, a énoncé dans le cadre de sa « stratégie d'innovation élargie », une politique de soutien à la constitution de « clusters de classe mondiale » qui vise à développer, en matière de clusters, « une vision plus stratégique », ce qui passe à la fois par un meilleur positionnement international des clusters européens et par la stimulation des coopérations entre eux, comme entre les Régions et Etats qui les soutiennent.

L'ensemble de ces initiatives convergeront-elles harmonieusement d'ici l'été ? Rien n'est moins sûr, trop de questions sont en jeu - comme par exemple : comment articuler la politique d'innovation par la R&D que portent les Pôles et les objectifs plus larges de développement de la compétitivité économique des filières en région ? Comment concilier les volontés, nationale et européenne, de coordonner les stratégies d'innovation sectorielle via la coordination des Pôles ou clusters, et les ambitions régionales de développement économique – tout en préservant pleinement la logique bottom-up de mobilisation des acteurs ? Comment préparer, en amont des pôles de compétitivité et peut-être avec eux, en travaillant avec de petits réseaux de recherche d'excellence et d'innovation industrielle radicale, le développement des filières d'activité économique du futur, celles qui n'existent pas encore mais qui feront la compétition économique dans 20 ans ? Ce qui est sûr, c'est que les débats qui auront lieu à l'occasion des tentatives de mise en cohérence de ces diverses initiatives stratégiques sont importants pour l'avenir et qu'ils doivent être suivis de près.

Philippe Lefebvre Mines ParisTech & Observatoire des pôles de compétitivité

Dossier : la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) dans les pôles de compétitivité

Les pôles de compétitivité deviendront-ils, comme beaucoup l'appellent de leurs vœux, des acteurs importants de la gestion de l'emploi et des compétences ? Et le troisième pilier des pôles, la formation, fera-t-elle jeu égal avec les deux autres, entreprises et recherche ? On peut le souhaiter et chercher en ce sens à s'appuyer sur des cas de pôles pionniers en la matière.

C'est tout l'intérêt de l'étude réalisée pour le Centre d'Analyse Stratégique, et discutée récemment à l'Observatoire des Pôles de Compétitivité, que de jeter un éclairage précis sur quelques pôles à partir de l'étude monographique de 10 d'entre eux (2 pôles mondiaux, 5 à vocation mondiale et 3 nationaux) et de s'interroger sur les pratiques innovantes émergentes.

Le tableau d'ensemble est désormais connu : Confirmant les conclusions du rapport du Conseil Economique et Social de juin 2008 et de l'Evaluation nationale des pôles de compétitivité publiée par la DIACT en octobre 2008, l'étude du CAS conclut que « les questions d'emploi, de formation et de compétences semblent être restées jusqu'ici, sauf circonstances bien particulières, au second plan des stratégies des acteurs et des pôles. La prospective des compétences est rudimentaire, l'action sur l'offre de formation focalisée sur les savoirs 'high tech', les politiques d'emploi absentes, les liens avec la formation continue souvent faibles ».

Dans ce paysage, quelques pôles se distinguent par leurs pratiques plus avancées et, selon les cabinets Geste et Alpha, auteurs du rapport pour le CAS, c'est l'existence ou non d'une stratégie claire qui est le principal facteur explicatif : une stratégie claire aiderait à identifier les enjeux d'emploi, de compétences et de formation.

Au-delà de ce grand clivage, la diversité des pratiques des pôles apparaît si grande que, selon les auteurs, « elle ne permet pas d'établir de typologie ». De la lecture du rapport, se dégage tout de même l'impression que, parmi les pôles avancés sur ces sujets, on trouve deux grands cas de figure. Pour les uns, comme Aerospace Valley, Minalogic ou I-Trans, les filières d'activité économiques sont établies de longue date et, avec elles, les métiers, compétences, formations et marchés du travail sont assez bien identifiés et connus : les actions en matière d'emploi-formation-compétences, liées selon les cas à des tensions sur le marché du travail, à des risques de restructuration ou à des inflexions stratégiques, sont alors très ciblées (développer tel type de formation, accompagner telle évolution de compétences, etc.) et le pôle, tout en étant un acteur significatif de ces questions, n'est pas forcément au centre de leur prise en charge. Pour d'autres pôles, pour lesquels les filières d'activité économique sont nouvelles (Industrie Agro-Ressources) ou le rassemblement d'acteurs venant de filières d'activité différentes dans un même pôle est nouveau (comme Imaginove, qui rassemble des acteurs du jeu vidéo, du cinéma, du multimédia interactif et de l'animation, ou encore Cosmetic Valley), les questions sont plus massives : elles concernant l'ensemble des métiers, compétences, formations et emplois du pôle et portent sur des questions aussi difficiles que de savoir comment identifier les métiers/compétences/formations de la nouvelle activité ou les passerelles entre métiers de filières autrefois séparées. Dans ce cas, le Pôle est plus au centre de la prise en charge de ces questions.

Il est compréhensible que, au-delà de ces pôles pionniers (parce que confrontés le plus souvent à des enjeux d'action immédiats), les pôles se soient peu emparés des questions d'emploi, formation, compétences. Pensés d'abord comme des « usines à projets », ils ont été peu incités à développer d'autres actions. Par ailleurs, on ne peut leur faire porter la responsabilité de surseoir aux difficultés, très anciennes en France, de la relation formation-emploi, de la formation continue ou des marchés du travail.

L'étude du CAS débouche in fine sur quelques recommandations pour encourager la prise en charge de ces questions : stimuler l'anticipation des emplois générés par le développement de l'activité des pôles ; associer plus étroitement les acteurs de la formation continue, favoriser la prise en compte de besoins nouveaux mis en évidence par les pôles ; renforcer la place des pôles comme acteurs de la GPEC territoriale pour tirer celle-ci vers l'avenir ; renforcer les échanges entre pôles dans le champ des compétences et des ressources humaines ; etc.

Pour en savoir plus :

http://www.strategie.gouv.fr/article.php3?id_article=915&var_recherche=p%F4le+de+comp%E9titiv%E9

Actualité de l'observatoire

Comptes-rendus de séminaires

Lors du séminaire du mois de février, Hugues Bertrand et Sonia Hacquemand du Groupe Alpha, ainsi que René Eksl, de Geste, et Jean-Louis Dayan, représentant du CAS sont venus aborder la question de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) à travers une étude lancée en 2007 par le Centre d'Analyse Stratégique et récemment achevée. Cette étude vient apporter un éclairage utile sur la question des GPEC dans les pôles.

Pour télécharger le compte rendu de la séance : <http://observatoirepc.org/seminaires/archives/gestion-des-competences-des-poles-en-cours-de-formation.html>

Les prochains séminaires de l'observatoire

2 Avril 2009 : BioValley, ou la spécificité alsacienne

Les orateurs : Nicolas Carboni, directeur général, et Guy-René Perrin, Directeur de la Recherche, de l'Enseignement Supérieur et du Transfert de Technologie- Région Alsace viendront nous parler du pôle Alsace BioValley

Le pôle Alsace BioValley est original au moins à un titre : il est né d'un cluster tri-national (France, Allemagne, Suisse), BioValley, qui s'est développé dès 1998 avec l'aide de fonds européens, mettant à profit la densité de ressources existant sur un territoire restreint, dans les domaines de la santé et des sciences de la vie. Par ailleurs, il a fait le choix de travailler à fédérer l'ensemble des acteurs qui travaillent sur la dynamique régionale, sous une marque unique, sans se limiter au rôle d'usine à projets. Quelles sont les conséquences de la situation transfrontalière, comment se gère au concret l'intégration entre les acteurs et quels en sont les effets, quel rôle joue la Région ? Telles sont certaines des questions qui pourront donner lieu à éclaircissement.

Jeudi 14 Mai : Stratégies Régionales d'Innovation et Pôles de Compétitivité : réflexions à partir du cas de la Région Bretagne

Orateurs : André Lespagnol, Vice-Président Recherche de la Région Bretagne, Jean-Marc Gandon, PDG de Biotrial & Président de Bretagne Innovation (agence régionale de l'innovation)

Jeudi 11 Juin : Thème et orateurs en cours de validation pour le séminaire du mois de juin

Autour des pôles

Publication des résultats de l'appel à projet plates-formes d'innovation : 35 projets présélectionnés

La phase 2.0 des pôles de compétitivité devait marquer une nouvelle étape dans la politique des pôles de compétitivité menée en France, notamment grâce au financement d'un nouveau type d'outils d'aide à l'innovation : les plateformes d'innovation. Une plate-forme d'innovation est constituée par des équipements de haute technologie et des équipes d'ingénieurs pour permettre aux entreprises, et tout particulièrement les PME, de développer des produits et des procédés innovants en collaboration avec des centres de recherche.

Co-financé par le FUI et la Caisse des dépôts, l'appel à projet plateforme s'élèvera à un montant de 35 millions d'euros.

Lors de ce premier appel à projet clôt le 2 décembre 2008, 35 projets de plates-formes d'innovation ont été sélectionnés au sein des pôles de compétitivité, dont 23 relèvent de pôles mondiaux ou à vocation mondiale.

Pour en savoir plus :

<http://observatoirepc.org/ressources/actualites/35-projets-de-plates-formes-d-innovation-preselectionnes.html>

Initiatives des Clubs des financeurs privés

Une première en France : Le pôle Cancer-Bio-Santé pionnier sur le financement privé des pôles de compétitivité et de l'innovation avec le lancement d'un Club des Investisseurs privés : Banquiers, capitaux-risqueurs, business angels aux côtés du pôle et de ses entreprises

Pour en savoir plus :

<http://www.cancerbiosante.fr/Lancement-du-Club-des.html>

Lettre mensuelle sur les pôles

Dans le numéro de février de la lettre mensuelle publiée par la DGE a été annoncé entre autres la création de la DGCIS. Cette nouvelle direction résulte de la fusion de la direction générale des Entreprises (DGE), de la direction du Tourisme (DT) et de la direction du Commerce, de l'Artisanat, des Services et des Professions libérales (DCASPL).

<http://www.competitivite.gouv.fr/spip.php?article116&lang=fr>

Création d'un nouveau fonds d'investissement en Lorraine

Le groupe ArcelorMittal, la région Lorraine, CDC Entreprises, via France Investissement et l'ILP-Sadepar, société régionale d'investissement s'associent pour lancer un fonds d'investissement qui sera doté de plus de 18 millions d'euros. Ce fonds investira principalement dans des strat-up et des PME existantes, tant Lorraine que nationales ou internationales et exerçant leur activité dans le secteur des matériaux.

Retrouvez cette information sur:

<http://www.usinenouvelle.com/article/creation-d-un-nouveau-fonds-d-investissement-en-lorraine.161132>

Agenda

Nous tenons à souligner que dans la rubrique « agenda » l'ensemble des événements concernant les pôles ne seront plus systématiquement renseignés puisque désormais, sur le site : www.competitivite.gouv.fr et dans la lettre mensuelle publiée par la DGE ces événements sont renseignés de manière exhaustive. Nous nous efforcerons cependant de continuer à renseigner les événements indiqués par nos partenaires.

CDIF-France 4^{ème} université des pôles et clusters

Le CDIF-France Clusters organise la 4^{ème} édition de l'université des Pôles et Clusters, qui se déroulera à Issy-les-Moulineaux. Le colloque, initialement prévu pour les 2 et 3 Avril aura lieu à une date ultérieure.

En savoir plus : <http://cdif-universite.fr/>

Ateliers « Innovation ouverte » dans le cadre du SRI PACA

Dans le cadre de l'approfondissement de la stratégie régionale de l'innovation (SRI) en Provence Alpes Côte d'Azur, le Conseil Régional, l'Etat et Méditerranée Technologies organisent 2 journées (6 et 7 avril) de réflexion et sur la question de l'innovation ouverte. L'objectif de ces travaux est de formaliser des propositions autour de l'intervention publique dans les processus d'innovation ouverte ainsi que dans les processus d'implication des utilisateurs dans la définition des innovations.

Inscription obligatoire (nombre de places limitées) à journee-oi@mediterranee-technologies.com

Pôles territoriaux, innovation et internationalisation

Les 18 et 19 Mai, l'Institut Franco Brésilien d'Administration des Entreprises (IFBAE) organise à l'IAE de Grenoble, un colloque centré autour de

l'analyse des pôles territoriaux d'innovation au niveau de leur double capacité d'innovation et d'internationalisation.

Pour en savoir plus :

<http://www.ifbae.com.br/colloque2009/>

L'économie territoriale aujourd'hui : quels enjeux pour quelles échelles territoriales ?

Le CERTU en collaboration avec la CCI de Lyon, organise le jeudi 9 avril 2009 à Lyon, une rencontre débat autour des apports de l'expertise et de la pratique du développement économique local.

En savoir plus :

<http://calenda.revues.org/nouvelle12311.html>

Publications

Les « Clusters » américains : cartographie, enseignements, perspectives et opportunités pour les pôles de compétitivité français

Une étude menée par le cabinet Alcimed à la demande de la DGE est parue en octobre 2008. Elle ouvre une perspective d'approche très intéressante en termes de benchmark pour les pôles français puisqu'elle est focalisée sur une dizaine de clusters américains proches des thématiques sur lesquelles travaillent les clusters français.

Pour télécharger l'étude :

<http://www.competitivite.gouv.fr/IMG/pdf/etude-clusters.pdf>

Publication par le CESR de Rhône-Alpes des résultats de la démarche d'analyse prospective

La section Prospective du CESR de Rhône-Alpes a élaboré des scénarios pour sa région à l'horizon 2025 dont l'ambition est d'éclairer la route, de déceler les tendances lourdes, les incertitudes majeures et les ruptures déterminantes. Les scénarios de territoire décrits de manière approfondie sont ensuite confrontés aux scénarios de contexte, pour mesurer leur résistance. Cette analyse permet ensuite au CESR d'identifier des pistes pour le territoire Rhône-Alpes.

En savoir plus :

<http://www.rhonealpes.fr/52-le-cesr.htm>

Ressources

Notre site : <http://www.observatoirepc.org>

Site d'information officiel sur les pôles :

<http://www.competitivite.gouv.fr/>

Site de l'ARF : <http://www.arf.asso.fr/>